



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Site internet : www.st-maurice.ca



INFO – CONSEIL MUNICIPAL

Réunion avril 2024

Pour faire suite à la réunion du conseil du 8 avril, voici les principales décisions et les projets en cours. En ce qui a trait au procès-verbal de la réunion précédente, il est déposé lorsqu'il est adopté sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Ma municipalité/Séances du conseil.

Dépôt des états financiers au 31 décembre 2023

Madame Joanie Roy de la Firme Mallette S.E.N.C.R.L. a présenté les résultats pour l'année financière 2023. Les documents sont disponibles au bureau municipal pour consultation. Au courant du mois de juin, monsieur le maire fera un rapport sur ce dépôt qui sera par la suite envoyé à tous les résidents. Le contrat de la firme Mallette a été reconduit pour la vérification 2024.

Adoption des politiques de gouvernance, de confidentialité et de gestion des incidents de confidentialité

Le conseil municipal a adopté la Politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels, la Politique de confidentialité et la Procédure de gestion des incidents de confidentialité. Ces politiques visent notamment à protéger les renseignements personnels recueillis par la Municipalité et à encadrer les exigences à respecter ainsi que les mesures à prendre en cas d'incident de confidentialité. Vous retrouverez ces documents sur le site internet sous l'onglet : Ma municipalité/Administration/Politiques et règlements.

Construction de la conduite d'eau potable

Les travaux vont bon train. Le conseil municipal a autorisé le premier paiement à Les Entreprises Delorme au montant de 523 099,22 \$. Ces travaux sont financés par l'enveloppe taxe d'accise mais comme les montants seront versés lors de la reddition de compte finale, un emprunt temporaire sera effectué à la Caisse Mékinac des Chenaux pour la durée des travaux.

Pour des raisons de logistique avec la construction du nouveau réservoir, les travaux reprendront à l'automne prochain.

Contrôle qualitatif des matériaux – Conduite eau potable

Le conseil municipal a accepté la soumission de FNX-INNOV au montant de 28 611,53 \$ taxes incluses, suite à un appel de soumissions pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le dossier de la construction de la conduite d'eau potable.

Renouvellement des ententes de sauvetage hors route et déploiement automatique (entraide mutuelle)

Le conseil municipal a accepté le renouvellement de l'entente de sauvetage hors route avec la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et le déploiement automatique avec les municipalités de la MRC des Chenaux.

Soumission pour l'achat d'un laser de précision

Le conseil municipal a accepté la soumission de SITECH QM pour l'achat d'un capteur laser au coût de 4 500 \$ plus taxes applicables.

Chlorure de calcium – Abat poussière

Le contrat a été accordé à Sel Icecat au coût de 0,3791 le litre pour cet été.

Dépôt projet de règlement numéro 2024-642 pour l'achat d'un camion 10 roues avec équipements à neige

Le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 2024-642 pour l'achat d'un camion avec équipements à neige. L'adoption de ce règlement se fera le 15 avril lors d'une réunion extraordinaire. La journée d'enregistrement pour demander un référendum concernant ce règlement sera jeudi le 25 avril au bureau municipal de 9h à 19h (en continu).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la directrice générale madame Andrée Neault par téléphone au 819 374-4525 ou par courriel à andree.neault@st-maurice.ca.

Projet de règlement numéro 2024-641 concernant la division de la Corporation municipale de la Paroisse de Saint-Maurice en six (6) districts électoraux

La carte de changement des districts a été présentée et est disponible sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Ma Municipalité/Conseil municipal/Élections municipales. Le projet de règlement sera adopté à la séance extraordinaire du 15 avril. Pour de plus amples informations vous pouvez contacter la directrice générale madame Andrée Neault par courriel à andree.neault@st-maurice.ca ou par téléphone au 819 374-4525.

Balayage des rues

Le contrat a été accordé à Dénégement 3R inc. au coût de 174,90 \$ /hre pour le balayage des rues. Vous serez avisés de la date des travaux afin de déplacer les paniers de basket et autres ainsi que de ne pas stationner vos véhicules dans les rues. Merci de votre collaboration habituelle.

Lignage des rues

Le contrat a été accordé à Marquage Traçage au coût de 52 458,78 \$ taxes incluses. Nous vous demandons aussi votre collaboration lors des travaux de lignage des rues de ne rien laisser dans les rues.

Dossier des éoliennes

Des explications sur la procédure de règlementation municipale ainsi que de la MRC ont été données par monsieur le maire. Une 3^e pétition a été déposée au conseil qui totalise présentement 821 signatures en défaveur du projet d'éoliennes sur le territoire.

Prochaine réunion du conseil

La prochaine réunion aura lieu **lundi 13 mai à 19h** dans la salle municipale en haut. Ces réunions sont publiques et toute la population est invitée à y assister.

CIRCULAIRE MUNICIPALE

Absence de l'inspecteur en bâtiment et en environnement



Prendre note que l'inspecteur en bâtiment monsieur Yves Laflamme sera absent du **18 au 29 avril inclusivement**. Donc, si vous prévoyez effectuer des travaux et que vous avez besoin d'information ou de permis, vous pouvez prendre rendez-vous avec lui par courriel au ylaflamme@st-maurice.ca ou par téléphone au 819 374-4525. N'hésitez pas à remplir une déclaration de travaux que vous trouverez sur la page d'accueil du site internet et il complètera le tout à son retour.



Déclaration de la Fédération des Centres d'action bénévole du Québec dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole 2024 :

BÉNÉVOLER C'EST BRILLANT !

Bénévolat, c'est faire rayonner ses valeurs et ses talents, c'est ce geste multidimensionnel qui donne naturellement tout son sens à la place qu'on occupe dans nos collectivités. En s'impliquant auprès des causes qui nous animent, on s'ancre dans un milieu de vie et on contribue à une société en mouvance.

Donner de son temps bénévolement est cette façon ingénieuse de développer nos habiletés, de confirmer nos forces et d'aller à la rencontre d'une pluralité de personnalités qui éclaireront nos propres lanternes.

Prendre part à l'action bénévole, c'est apporter son étincelle là où on aura toujours besoin de plus de lumière. Et si briller veut dire se distinguer avec éclat, on peut donc affirmer haut et fort que bénévolat, c'est brillant!



Le **Centre d'action bénévole de la Moraine** remercie toutes les généreuses personnes bénévoles qui œuvrent au sein des différents services du Centre. Surveillez le site web et la page Facebook du Centre pour connaître toute la programmation de la Semaine de l'action bénévole 2024.



www.cabdelamontaine.org

418-328-8600

Centre d'action bénévole de la Moraine

COLLECTE ANNUELLE DE LA DÎME 2024

Le recrutement des Bénévoles a débuté, avec l'objectif de former une équipe $\pm$ 40 Bénévoles, qui visitera chacune des résidences de tout le territoire de la Paroisse de Saint-Maurice, **samedi le 4 mai 2024, de 9h00 à midi.**

J'invite toutes les paroissiennes et tous les paroissiens intéressé(e)s à devenir Bénévoles afin de vivre une action Bénévole communautaire avec l'objectif de recueillir les dons de la Dîme 2024, à contacter un (1) des coresponsables suivants : Jacques Désilets 819-375-4155 ou Ronald Toupin 819-379-2067



En terminant, j'invite aussi toutes les paroissiennes et tous les paroissiens de St-Maurice à supporter financièrement les responsables de l'administration de l'Église paroissiale de Saint-Maurice, par votre don de la Dîme 2024, assurant ainsi, la pérennité d'un bien patrimonial, que représente l'église paroissiale de Saint-Maurice, comme un lieu propice à recevoir les sacrements et/ou tous autres activités culturelles.

Au plaisir de vous y rencontrer! Jacques Désilets, Grand Chevalier Conseil # 2877 de Saint-Maurice



Service d'accompagnement-transport GRATUIT

Grâce à la généreuse contribution de



Caisse de Mékinac-Des Chenaux

Pour les membres de la Caisse Desjardins de Mékinac-Des Chenaux n'ayant pas de moyen de transport ou de personnes de leur entourage pouvant les accompagner à l'institution financière.

Lors de ce même accompagnement, il sera possible d'effectuer d'autres déplacements, que ce soit pour une sortie ou une activité essentielle, selon entente et préavis.



Pour plus d'informations ou bénéficier du service, veuillez vous référer au Centre d'action bénévole desservant votre municipalité. Certaines conditions ou critères d'admissibilité peuvent s'appliquer.

SOIRÉE BINGO

15 \$ pour 18 tours

SAMEDI 27 AVRIL 18H30
PORTES OUVERTES DÈS 17H30

ORGANISÉ PAR LA FADOQ DE SAINT-MAURICE

Salle Municipale de Saint-Maurice